

LES NOUVELLES

# Feuilles Forestières



N° 128

DÉC. 2016

JOURNAL TRIMESTRIEL D'INFORMATION DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS PRIVÉS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

## LA CHALAROSE S'APPROCHE

PAGE 3

## DES NOUVELLES DU CETEF ARBRES

PAGE 5

## LA FORÊT IRRÉGULIÈRE ÉCOLE

PAGE 14



EN PAGES CENTRALES :  
PROGRAMME DES STAGES  
DE FORMATION ET JOURNÉES  
D'INFORMATION  
2017



“ UNE FORÊT PRIVÉE GÉRÉE ET PRÉSERVÉE PAR UN RÉSEAU D'HOMMES COMPÉTENTS AU SERVICE DES GÉNÉRATIONS FUTURES. ”

## ÉDITORIAL

PAGE 2

## SANTÉ DES FORÊTS

PAGE 3

## CETEF

PAGE 5

## VENTE DE BOIS

PAGE 11

## FORMATION - EXPÉRIMENTATION

PAGE 14

## A LIRE

PAGE 16

## Les Nouvelles Feuilles Forestières

CRPF - 378 rue de la Galéra - Parc Euromédecine 1  
34097 Montpellier cedex 5

Tél. : 04 67 41 68 10 - Fax : 04 67 41 68 11

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Jeannine Bourrely

RÉDACTION : Benoît Lecomte

COMPOSITION : Rythmie Page

IMPRESSION : Imp'Act  
10 ZAC des Vautes - 34980 St-Gély-du-Fesc  
Tél. : 04 67 02 99 89

ISSN : 1150 - 8868

DÉPÔT LÉGAL : date de parution

ABONNEMENT : gratuit sur demande

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :  
Jeannine Bourrely, Jean-Christophe Chabalière,  
Jean-Michel d'Orazio, Alban Lauriac, Loïc Molines,

PHOTO DE COUVERTURE :  
PNR Pyrénées Catalanes

Ce numéro a été réalisé avec le concours financier



de la Région Occitanie



et du ministère de l'Agriculture,  
de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

# Aux urnes, propriétaires forestiers !

*Un bel automne doux et ensoleillé nous a permis de profiter de la beauté de nos forêts ; aujourd'hui l'hiver arrive en apportant la dernière « Nouvelles Feuilles Forestières ». C'est le temps des bilans, des remerciements, mais aussi des espoirs.*

*L'ensemble du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) du Languedoc Roussillon (personnel et conseillers) a beaucoup travaillé pendant ce dernier mandat pour faire reconnaître le rôle majeur de notre forêt dans le développement dynamique et durable de nos territoires, non seulement auprès des élus et des décideurs mais aussi des propriétaires.*

*Je citerais quelques exemples majeurs : la prise en compte de la forêt dans le Plan de Développement Rural (PDR) à hauteur de 18 millions d'euros, les 21 pages dans Forêts de France, sur notre forêt. Le forum « La forêt sort du bois », l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Dynamic bois" de l'ADEME et notre projet CEVAIGOUAL avec la participation financière importante de Fibre-excellence et Uniper (ancien EON) pour permettre le reboisement et encore récemment la convention avec CDC-BIODIVERSITE, pour expérimenter sur 23 hectares avec l'Institut pour le Développement Forestier comment l'on peut rendre résiliente notre forêt face aux changements climatiques qui nous attendent.*

*Aujourd'hui, nous devons préparer les nouvelles élections qui concrétiseront la fusion dans un grand CRPF d'Occitanie. A cette occasion, je voudrais remercier, tout d'abord notre Directeur, Jean-Marc Auban, qui se tourne vers une fonction nationale concernant la gestion durable et la mobilisation des bois ; ensuite, tous les conseillers qui m'ont aidée à assumer ce mandat. J'en profite aussi pour saluer certains conseillers qui nous quittent, pour tout le travail qu'ils ont fait au service de la forêt et tout particulièrement, le Docteur Francis Mary qui a été notre philosophe, Bernard-Jean Montel, premier Vice-Président qui m'a épaulée dans cette lourde tâche de présidence à laquelle je n'étais pas vraiment préparée, et enfin Sylvie Coisne qui, par sa ténacité, son énorme capacité de travail et son amitié, a largement contribué à la réussite de ce mandat. Nous la retrouverons dans son mandat de première Vice-Présidente de FRANSYLVA. Heureusement !*

*Nous nous engageons dans les élections pour faire avancer dans l'Occitanie toutes les ambitions que nous portons sur nos forêts : la formation des propriétaires forestiers à la gestion forestière à travers les associations "FOGEFOR", la desserte, la mobilisation des bois, la reconnaissance du rôle social, écologique et économique, innovateur de nos forêts, et nous voulons faire prendre conscience à nos élus du rôle considérable qu'ils peuvent jouer dans l'économie, l'écologie, l'emploi, le social.*

*Pour être sûrs que ces enjeux soient pris en compte, nous avons besoin de vos suffrages en grand nombre, cela nous aidera dans notre rôle. Car plus le pourcentage de votants sera important, plus notre parole sera entendue. Alors, n'oubliez pas de poster votre enveloppe dès réception.*

*Meilleurs vœux pour cette année 2017 qui s'annonce difficile mais très riche. Forestièrement vôtre et à « L'AN QUE VEN » !*

Jeannine Bourrely  
Présidente du CRPF du Languedoc-Roussillon

# La chalarose s'approche

**En novembre 2008, nous vous faisons part d'une maladie nouvelle en France, apparue en Pologne dans les années 1990, la chalarose (voir NFF n°96). Touchant les frênes, cette maladie dont on connaît peu de choses à l'époque, entre en France par la Haute-Saône. En huit ans, les connaissances ont évolué, de même que sa progression sur le territoire puisque la chalarose est arrivée en Lozère et se trouve aux portes du Gard.**

**C**halara fraxinea, c'est le nom de la forme asexuée du champignon, reconnue en 2006 responsable de la maladie à laquelle il donne son nom, la chalarose du frêne. La forme sexuée est *Hymenoscyphus fraxineus*.

## DES NÉCROSES AU PIED DES ARBRES

Ce champignon serait originaire d'Asie. Il est signalé dans les années 1990 en Pologne, gagne les pays baltes et le nord de l'Europe, puis l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque. Il entre en France en 2008 et confirme rapidement son caractère invasif : un deuxième foyer est détecté dans le Pas-de-Calais en 2009, 39 départements sont contaminés en 2012 et, en avril 2016, c'est plus de la moitié du pays qui est touchée.

Le champignon progresse vers l'ouest et le sud. La ligne de front va de la Manche jusqu'aux Hautes-Alpes et, a priori, rien n'empêchera *Chalara* de couvrir bientôt l'ensemble du pays. Il a été détecté en Lozère au printemps, au nord de Saint-Chély-d'Apcher, se trouve aux portes du Gard et progresse inéluctablement vers la région Occitanie.

Les symptômes de la maladie apparaissent dans le houppier de l'arbre et à son pied. Des flétrissements du feuillage sont observés au début de l'infection, puis des mortalités de rameaux et de branches ainsi que des nécroses sur l'écorce et des faciès chancreux associés à une coloration grise du bois. Les arbres de tous âges peuvent être touchés ; les jeunes tiges peuvent mourir.

Au collet des frênes, apparaissent des nécroses provoquées par *Hymenoscyphus fraxineus* et souvent envahies ensuite par l'armillaire. Ces nécroses peuvent être importantes dans un peuplement (jusqu'à un tiers des arbres) et elles peuvent être présentes dans de nombreuses frênaies. Elles représentent le principal facteur de dégradation de l'état sanitaire des arbres. En effet, les déficits foliaires les plus forts ainsi que les mortalités sont observés sur les arbres présentant des nécroses très développées sur une proportion importante de leur circonférence. L'état sanitaire des arbres nécrosés au collet se dégrade rapidement ; au contraire, l'évolution de la maladie sur des arbres sans nécrose est lente.

On ne connaît pas encore très bien le champignon responsable de la chalarose ni sa biologie. L'absence de connexion entre les tissus infectés du haut et du pied des arbres semble indiquer qu'il existe deux voies différentes d'infection. Pour le houppier, on peut supposer que les spores du champignon germent sur les feuilles puis se transmettent aux pousses. Plus rarement, elles pourraient germer directement sur des blessures du rameau. Au niveau du collet, on peut émettre l'hypothèse<sup>(1)</sup> d'une contamination du bois par les spores via les lenticelles.

Ces hypothèses doivent être vérifiées ou infirmées à l'avenir. C'est pourquoi un programme a été lancé en 2012 pour multiplier les recherches sur la chalarose et, parallèlement, synthétiser les connaissances acquises et proposer des guides de gestion.

## VERS UNE POPULATION RÉSISTANTE ?

A ce titre, il semble que les forestiers puissent jouer un rôle dans l'évolution à venir de la maladie. En effet, le pessimisme qui a suivi l'arrivée de la chalarose en France et qui peut être résumé par cette phrase « Le frêne va disparaître du territoire français » n'est plus de mise aujourd'hui. Le Département de la Santé des Forêts observe que, dans les placettes qu'il a installées pour suivre l'évolution de la maladie, l'état sanitaire des frênes ne se dégrade pas rapidement. Par ailleurs, à l'intérieur d'un peuplement, il existe une grande diversité dans l'intensité de la maladie : l'état de certains frênes se détériore mais d'autres montrent peu de symptômes ou se dégradent peu.

Une résilience est même évoquée pour certains arbres, liée à l'apparition de gourmands, ●●●



Flétrissements du feuillage et mortalité de rameaux

- très fréquents dans le houppier des frênes atteints. Ces gourmands reconstituent un houppier qui paraît moins touché, surtout quand les rameaux secs et les petites branches mortes sont tombés. Ces observations sont corroborées par des suivis réalisés dans d'autres pays européens. Au Danemark, en Suède, en Lituanie, dans des peuplements gravement affectés, quelques arbres montrent des symptômes nettement moindres. L'origine génétique de cette résistance au champignon a même pu être démontrée.

Il semble donc qu'une des bases de la sylviculture à pratiquer dans les peuplements touchés est le prélèvement des arbres fortement atteints (déficit foliaire supérieur à 50%) et le maintien sur pied des frênes peu touchés. Ces arbres pourraient être à l'origine d'une population de frêne résistant à la chalarose.

Peut-on éviter la progression de la maladie ? Il semble difficile de répondre à cette question autrement que par la négative. En effet, la dissémination des spores par le vent à partir d'un peuplement infecté est très importante. Leur densité reste élevée jusqu'à une distance de 500 mètres du peuplement d'origine.

Il est prudent d'éviter le transport de bois depuis les secteurs contaminés, sauf dans le cas de grumes qui seraient purgées de toute partie nécrosée, puisque le champignon est

absent des zones saines. Il en est de même pour les grands plants vendus pour l'ornement, élevés dans un secteur contaminé.

Il a été établi récemment que le champignon n'apprécie pas les températures élevées. Les houppiers soumis à une température supérieure à 35°C ne sont pas atteints par la chalarose. Ainsi, dans certains peuplements, des différences d'intensité de la maladie sont observées entre le cœur du peuplement plus frais et les lisières plus chaudes. La région méditerranéenne sera-t-elle protégée de la progression de la chalarose grâce à son climat ?

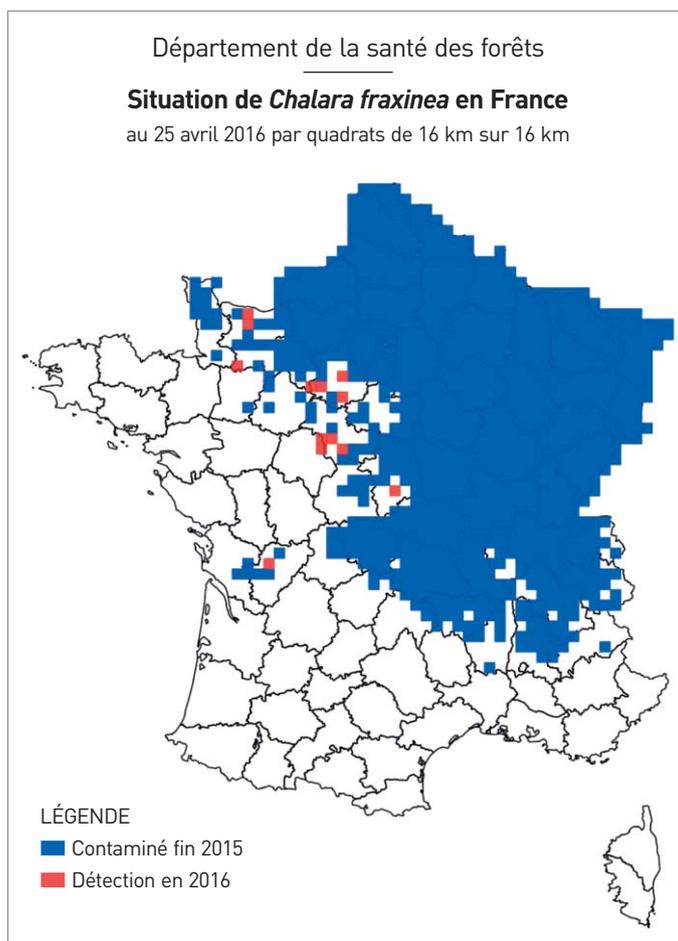
La chalarose est donc arrivée en Languedoc-Roussillon et, même si la région méditerranéenne est épargnée, hypothèse à confirmer, la chalarose progressera sans doute vers le sud du Massif Central et les Pyrénées. Toutefois, même si les conséquences de la maladie sont aujourd'hui mal connues, les différentes observations effectuées en France atténuent les prévisions alarmistes qui ont suivi son arrivée sur le territoire.

Benoit Lecomte  
d'après M. Goudet et D. Piou  
(le bilan de la santé des forêts 2012)

(1) Hypothèse émise par Husson et al. en 2012.



Apparition de faciès chancreux associés à une coloration grise du bois



## Les correspondants-observateurs du Département de la Santé des Forêts

### AUDE

► **Jean-Christophe Chabalière**  
CRPF  
Tél. 04 68 47 64 25  
et 06 73 84 89 20

► **Damien Faugère**  
ONF  
Tél. 04 68 11 62 91  
et 06 19 61 81 68

► **Dominique Jeanmaire**  
ONF  
Tél. 04 68 11 40 17  
et 06 23 54 47 36

### GARD

► **Christine Boyer**  
CRPF  
Tél. 04 66 60 92 93  
et 06 73 84 89 23

► **Pascal Blouet**  
ONF  
Tél. 04 66 04 99 62  
et 06 26 64 83 05

### HÉRAULT

► **Rémi Decoursière**  
ONF  
Tél. 04 67 95 41 37  
et 06 18 63 07 93

► **Serge Gasc**  
DDTM  
Tél. 04 67 97 30 01  
et 06 26 41 90 62

► **Jean-Michel d'Orazio**  
CRPF  
Tél. 04 67 95 40 76  
et 06 80 44 88 66

### LOZÈRE

► **Jean-Yves Magaud**  
CRPF  
Tél. 04 66 65 26 79  
et 06 73 84 89 26

► **Laurent Toiron**  
ONF  
Tél. 04 66 65 63 11

### PYRÉNÉES-ORIENTALES

► **Bruno Mariton**  
CRPF  
Tél. 04 68 55 88 02  
et 06 72 94 29 41

► **Jean-Philippe Hamelin**  
ONF  
Tél. 04 68 05 70 78  
et 06 10 93 48 15

# Des nouvelles du CETEF ARBRES

## pour expérimenter la multiproductivité des forêts

**En septembre 2015, votre revue « Les Nouvelles Feuilles Forestières » se faisait l'écho des travaux du groupe de travail « Gestion forestière et cynégétique ».**

**En juin 2016, ce fut le tour des propriétaires forestiers du groupe « Bois artisanaux ».**

**Cette trilogie se prolonge aujourd'hui par les activités du troisième groupe d'expérimentation et de réflexion du CETEF sur les « champignons sylvestres comestibles et les truffes ».**

**A**près la formation à la gestion forestière (FOGEFOR) de trois jours organisée en 2015 par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) sur le thème de la protection, de la gestion et de la valorisation des productions de champignons sylvestres et de truffes, qui a rassemblé 34 propriétaires forestiers, les deux animateurs du groupe (Jean-Pierre Barthes et Alban Lauriac) ont proposé une journée de découverte de la culture du lentin du chêne (le réputé shiitake) et des pleurotes, à Saint-Bonnet de Salendrinque (Gard), chez Vincent Lenhbach.

Un premier protocole d'expérimentations est mis en place actuellement dans le département de la Lozère, commune de Chaudeyrac, chez Monsieur Yves Tremoulet et un autre est en projet d'installation sur la même commune, chez Mme Libourel. L'objectif sera d'évaluer l'impact des modes et des intensités d'éclaircies sur la production de cèpes en peuplement à dominante d'épicéas communs. Jean-Yves

Magaud, technicien du CRPF pour le département de la Lozère, apporte un appui efficace pour la mise en place et le suivi de ces expérimentations.

Un partenariat a aussi été imaginé avec l'École Forestière de Javols en Haute Lozère (Maison Familiale et Rurale - MFR) où une classe d'étudiants en BTS Gestion Forestière va accompagner le CETEF et l'aider, dans un premier temps en réalisant un état de l'art regroupant toutes les références bibliographiques, techniques et scientifiques, existantes sur cette thématique. Les informations réunies permettront aux étudiants d'établir à titre d'exercice un projet de développement forestier et touristique adapté au département de la Lozère. En retour et pour accompagner cette dynamique, les étudiants bénéficieront, en sus du cursus scolaire, des connaissances et de l'appui pédagogique des animateurs du groupe de travail du CETEF sur la géo-pédologie (Jean-Pierre Barthes) et sur la mycosylviculture (Alban Lauriac). Une action de communication, engagée vers les propriétaires



*Eclaircie dans une chânaie avec l'objectif de produire des truffes*

- forestiers et les partenaires de la filière bois, clôturera ce premier partenariat avec l'École en juin 2017 au moment de la fête de la forêt et du bois.

L'objectif du CETEF ARBRES est de rassembler des propriétaires forestiers motivés de la région, autour de thématiques à réfléchir et à expérimenter ensemble, pour créer ou perfectionner des sylvicultures ou modes de gestion durable innovants, plus à même de

Belle morille



J. GUINBERTEAU

Cèpe de Bordeaux



J. GUINBERTEAU

garantir une meilleure biodiversité et résilience écologique<sup>(1)</sup> des forêts, tout en améliorant la production de bois. Les trois groupes de travail actuels invitent donc très chaleureusement tous les propriétaires intéressés à venir les rejoindre, pour les aider (en expérimentant) à faire avancer les connaissances techniques dans ces différents domaines.

Sur l'année 2017, le groupe « champignons sylvestres comestibles et truffes » devrait ainsi proposer différentes activités (voir le programme des rencontres du CETEF en pages centrales) comme : l'organisation d'une journée de conférences scientifiques à Montpellier, un stand et de la communication vers la filière et les propriétaires forestiers, dans le cadre de la « Fête de la forêt et du bois » organisée par l'École forestière (MFR) de Javols, une journée de restitution et de vulgarisation à Chaudeyrac (Lozère) à propos de la mycosylviculture des cèpes. Des visites de propriétés forestières pour ses membres, avec diagnostics de potentialités.

Alban Lauriac

(1) La résilience écologique est la capacité d'un écosystème, d'un habitat, d'une population ou d'une espèce à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante (incendie, changements climatiques). La dégradation d'un écosystème réduit sa résilience.

## Les contacts du CETEF Arbres

### Président de l'association

- Jean-Pierre Villebrun : villebrunjp@orange.fr

### Groupe de travail

#### « Champignons sylvestres »

- Alban Lauriac (ingénieur au CRPF) : alban.lauriac@crpf.fr  
Tél. 06 73 84 89 18
- Jean-Pierre Barthes (géo-pédologue) : jeanpierrebarthes@hotmail.fr

### Groupe de travail

#### « Gestion forestière et cynégétique »

- Jean-Pierre Villebrun (propriétaire forestier)

### Groupe de travail

#### « Bois artisanaux »

- Michèle Lagacherie (ingénieur au CRPF) : michele.lagacherie@crpf.fr  
Tél. 06 73 84 89 19
- Laurent CAZAL (propriétaire forestier) : garriguevivante@gmail.com

# 2017

# STAGES DE FORMATION

## À LA GESTION FORESTIÈRE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



Les associations départementales de formation à la gestion forestière (FOGEFOR) organisent dans plusieurs départements des cycles de formation destinés aux propriétaires forestiers ou aux membres de leur famille, aux agriculteurs ou aux éleveurs possédant des bois, aux porteurs de parts de groupements forestiers et, plus généralement, à toute personne intéressée par la forêt.

Ces cycles de formation sont animés par les techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière. Ils comportent un nombre variable de journées selon le niveau du cycle proposé. Chaque journée est organisée pour répartir équitablement le temps passé en salle et en forêt. Des intervenants, spécialistes des thèmes traités au cours des journées de formation, apportent leur expérience de forestiers. Des visites en forêt, des exercices pratiques ponctuent chaque journée.

La participation financière des stagiaires est réduite à la cotisation annuelle d'adhésion à l'association FOGEFOR. Bien entendu, les déplacements et les repas sont à la charge des stagiaires.

## AUDE

### Découvrez la forêt et sa gestion

L'objectif de ce cycle d'initiation est de faire découvrir le monde de la forêt aux propriétaires forestiers qui n'ont pas ou peu de connaissances sur le sujet.

Ce stage organisé sur 4 jours leur permettra d'acquérir des bases sur le monde forestier et plus particulièrement sur les arbres et leurs conditions de croissance, sur la gestion des peuplements (sylviculture), sur la législation et la fiscalité forestières et sur l'organisation de la forêt en France.

**CYCLE D'INITIATION DE 4 JOURNÉES : les 10 mars, 5 mai, 16 juin et 29 septembre.**

**LIEU :** les journées se dérouleront dans différentes forêts privées du département de l'Aude.

**MODALITÉS FINANCIÈRES :** être adhérent de l'Association Forestière de l'Aude (50 €).



## GARD

### Les applications smartphones au service de la forêt

Durant les 3 journées de stage, les propriétaires découvriront les moyens technologiques (les applications smartphones mais également les sites internet et les outils informatiques) à leur disposition pour mieux connaître leurs propriétés. Des exercices pratiques seront réalisés dans une forêt afin d'établir des limites de propriétés, de parcelles cadastrales mais aussi de cartographier des peuplements forestiers.

**CYCLE DE 3 JOURNÉES : les 11, 12 et 19 mai.**

**LIEU :** Quissac et alentours.

**CONDITION D'ACCÈS À LA FORMATION :** être adhérent de l'association FOGEFOR Gard (80 €).



### Manipuler en sécurité les tronçonneuses et autres outils forestiers

Ce cycle de formation de trois jours est destiné aux propriétaires forestiers qui réalisent eux-mêmes des travaux forestiers. Il permettra de manipuler et d'entretenir en toute sécurité le petit matériel forestier (débroussailluse, tronçonneuse, sécateurs, scies) nécessaire pour dégager des plants forestiers, couper des arbres pour les besoins de chauffage, etc.

Les exercices pratiques seront encadrés par des personnes qualifiées.

**CYCLE DE 3 JOURNÉES : les 23, 24 et 25 mars.**

**LIEU :** Sumène et Ganges.

**CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION :** être adhérent de l'association FOGEFOR Gard (80 €), posséder une tenue de sécurité adaptée pour le maniement des outils.

## HÉRAULT



## Connaître et mettre en œuvre des pratiques respectueuses des enjeux environnementaux dans sa forêt

La préservation des écosystèmes forestiers, de leur biodiversité, des espèces protégées est un objectif indissociable d'une gestion forestière durable. Ce cycle a pour objectif de fournir aux participants les outils et les connaissances nécessaires pour découvrir et intégrer au mieux dans leurs choix de gestion les enjeux environnementaux présents sur leur forêt. Seront notamment abordées :

- les composantes et l'importance de la biodiversité en forêt et les attentions pour la favoriser,
- les principales réglementations environnementales, complétées par des exemples de gestion adaptée,
- la découverte d'espèces et de milieux à favoriser en forêt.

**CYCLE DE PROFESSIONNALISATION DE 3 JOURNÉES : les 25 avril, 30 mai et 27 juin.**

## LOZÈRE

## Les pins en Lozère : connaître, gérer, valoriser

Les pins qu'ils soient sylvestres, noirs, laricio ou maritimes sont très représentés dans les forêts lozériennes. Cette formation a pour objectif de permettre aux propriétaires de mieux appréhender leurs différences, la façon de les gérer, de les renouveler et de les valoriser. Alternance d'apprentissages théoriques, visites de peuplements et exercices pratiques de terrain.

**CYCLE DE 3 JOURNÉES : les jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 juillet.**

**LIEU :** Margeride, Causses et Cévennes.

**MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION :** adhésion à l'association FOGEFOR Lozère (50 €).

## Travaux et sécurité en forêt

La tronçonneuse est l'outil du forestier par excellence mais son usage est délicat et technique. La formation dispensée par des professionnels (École Forestière de Javols et bûcheron professionnel) permettra de découvrir les techniques d'abattage d'arbres feuillus et résineux en sécurité.

1 journée en salle et en atelier ; 2 journées pratiques avec démonstration et utilisation de la tronçonneuse.

**CYCLE DE 3 JOURNÉES : les mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 septembre.**

**LIEU :** Margeride.

**MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION :** adhésion à l'association FOGEFOR Lozère (50 €) et disposer du matériel de sécurité (casque, pantalon et chaussures anti-coupure, assurance).

*Ce stage est d'ores et déjà complet. Si certains propriétaires sont intéressés par l'organisation d'une nouvelle session en 2018, merci de contacter l'antenne de Lozère du CRPF.*



## PYRÉNÉES-ORIENTALES



## Découvrez le monde passionnant de la forêt

L'objectif de ce cycle d'initiation est de faire découvrir le monde de la forêt aux propriétaires forestiers qui n'ont pas ou peu de connaissances sur le sujet.

Ce stage organisé sur 4 jours leur permettra d'acquérir des bases sur le monde forestier et plus particulièrement sur les arbres et leurs conditions de croissance, sur la gestion des peuplements (sylviculture), sur la législation et la fiscalité forestières et sur l'organisation de la forêt en France.

**CYCLE D'INITIATION DE 4 JOURNÉES : les 30 mars, 19 mai, 29 juin et 12 octobre.**

**LIEU :** les journées se dérouleront dans différentes forêts privées du département des Pyrénées-Orientales.

**MODALITÉS FINANCIÈRES :** être adhérent de l'Association FOGEFOR des Pyrénées-Orientales (50 €).

# JOURNÉES D'INFORMATION 2017

organisées en partenariat avec les principaux organismes forestiers

## AUDE

21 avril | **FOURNÈS-CABARDÈS  
ET VILLEMOUSTAUSSOU**

### Produire du bois d'œuvre pour le transformer et l'utiliser

L'objectif principal de la forêt pour la plupart des propriétaires audois est de produire du bois pour la meilleure utilisation possible. Nous rencontrerons des propriétaires qui exploitent eux-mêmes leurs arbres, les scient et les transforment sur place pour fabriquer des cabanes dans les arbres, ce qui leur permet de développer une activité d'accueil en forêt. Par ailleurs, nous visiterons la plus grande scierie audoise qui transforme essentiellement des bois locaux (douglas et sapin pectiné).

12 mai | **SAINT-AMANS-VALTORET  
(TARN)**

### Réfléchir à la gestion à venir de peuplements résineux de 25 ans

La forêt des Fargues appartient au Groupement Forestier des Sylviculteurs Audois. Les plantations expérimentales sont maintenant de jeunes peuplements adultes (25 ans). Le renouvellement du plan simple de gestion est l'occasion de faire le point et de réfléchir aux règles de culture à appliquer à ces peuplements en tenant compte des exigences de la filière aval.

15 septembre | **BELVIS**

### Se regrouper pour mieux gérer

La gestion forestière sur des massifs morcelés constitués d'une multitude de petites parcelles et de propriétaires est impossible. Pourtant, cette gestion garantit l'amélioration de la qualité des peuplements, leur vigueur et leur bon état sanitaire, ainsi que la production et la vente de bois qui apporte un revenu aux propriétaires. Des solutions existent ; c'est ce que vous découvrirez en participant à cette journée.



20 octobre | **MISSÈGRE**

### L'évolution des groupements forestiers audois

Il y a 30 à 40 ans, des propriétaires de petites parcelles se sont regroupés pour mettre leurs propriétés en valeur en les reboisant. Ils ont créé pour cela des groupements forestiers de petits porteurs de parts. Aujourd'hui, les gérants de ces structures connaissent beaucoup de difficultés : à la gestion technique des peuplements forestiers qui ont évolué diversement s'ajoute une gestion administrative devenue complexe (enregistrement au registre du commerce, comptabilité, suivi des successions, etc.).

## GARD

21 avril | **CÉVENNES OCCIDENTALES**

### Le Cèdre, une essence d'avenir !

L'intérêt de cet arbre en Cévennes, son écologie, son comportement, les techniques de plantation, la gestion forestière et l'utilisation de son bois.

Mai | **GARRIGUES**

### Randonnons à la découverte des arbres remarquables

Au gré d'une randonnée à la journée, nous découvrirons les richesses écologiques de nos forêts et notamment les arbres remarquables qui les composent.

9 juin | **SAINT-JEAN-DU-GARD**

### Le martéloscope : un outil d'initiation à la sylviculture

Venez vous entraîner à réaliser vos opérations d'amélioration sylvicole en marquant les arbres à conserver ou à exploiter en fonction de vos objectifs de gestion.

Juillet | **SAINT-GERVAIS**

### 10 ans, cela se fête ! La gestion commune de plantations de noyers et autres essences précieuses

Le regroupement de propriétaires en association syndicale libre permet depuis 10 ans de protéger leurs terres contre les inondations et de les valoriser par des plantations forestières : boisement en plein, agroforesterie et enrichissement de ripisylve.

22 septembre | **ALÈS (1/2 journée)**

### Les aides financières pour la forêt

Connaître les règles de subventions qui peuvent accompagner financièrement les opérations sylvicoles dans vos bois.

## HÉRAULT

27 janvier | **BÉDARIEUX**

### Tour d'horizon de l'actualité forestière dans le département de l'Hérault

Territoires, aides forestières et leurs conditions, réglementation, GIEEF, etc.

17 mars | **PORTIRAGNES**

### Journée internationale des forêts en forêt méditerranéenne

Découverte de la gestion patrimoniale et environnementale d'un propriétaire.

7 avril | **SAINT-GERVAIS-SUR-MARE**

### Se regrouper pour valoriser le châtaignier ?

Comment réimpulser ensemble la valorisation des diverses potentialités du châtaignier.

22 septembre | **SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES**

### Localiser et délimiter ses parcelles

Les outils utilisables, les démarches réglementaires.

## LOZÈRE

31 mars | **SECTEUR D'AUMONT-AUBRAC** (½ journée)

### Se regrouper pour mieux gérer

Une structure pour fédérer les propriétaires forestiers : l'Association Syndicale Libre de Gestion des Forêts de la Terre de Peyre.

28 avril | **MENDE**

### La ressource bois, source d'innovation ! Des usages d'hier à ceux de demain.

Réunion organisée par le CRPF et Fransylva 48 sur la journée, en salle et sous forme de conférences

19 mai | **CHASTEL-NOUVEL** (½ journée)

### Gérer et valoriser le massif forestier du Chastel-Nouvel

2 juin | **MOISSAC-VALLÉE FRANÇAISE** (½ journée)

### Reboiser ou améliorer ses peuplements grâce aux aides du projet CEVAIGOUAL

Présentation des aides disponibles pour les travaux d'amélioration, d'enrichissement et de reboisement dans le cadre du projet CEVAIGOUAL

21 juillet | **SAINT-JULIEN D'ARPAON**

### Assemblée Générale du FOGEFOR Lozère – Découvrez la Forêt Irrégulière École : un concept unique en France

Randonnée à travers la Forêt Irrégulière École, projet novateur pour se perfectionner à la pratique de la sylviculture irrégulière

## PYRÉNÉES-ORIENTALES

17 et 18 mars | **ARGELÈS-SUR-MER**

### A la découverte des forêts catalanes

Manifestation co-organisée par le Pays Pyrénées-Méditerranée en partenariat avec l'association "Initiation à la Forêt (IF)" dans le cadre de la journée internationale des forêts.

JOURNÉE ORGANISÉE EN COLLABORATION AVEC LE CONSORCI FORESTAL DE CATALUNYA.

24 mars | **ESPAGNE**

### La filière "pignons" en Catalogne sud

*Les pignes de pins pignon font bien souvent l'objet de récoltes "sauvages" pour l'utilisation des pignons dans les pâtisseries catalanes. Pour comprendre la filière "pignons", nous visiterons une entreprise de transformation ; les différentes phases du traitement des pignes seront abordées depuis leur réception à l'usine jusqu'à la production des pignons. Nous profiterons de l'occasion pour visiter une usine d'emballage qui traite le peuplier.*

JOURNÉE ORGANISÉE EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUT MÉDITERRANÉEN DU LIÈGE

28 avril | **ALBÈRES**

### JOURNÉE ANNUELLE DU LIÈGE

#### Présentation du guide de sylviculture du chêne-liège

*L'Institut Méditerranéen du Liège a élaboré un guide de sylviculture du chêne-liège. Synthèse des différents documents précédemment édités, ce guide très complet permet, grâce à une clé facile à utiliser, de déterminer les différents types de suberaie, les objectifs possibles et les interventions à réaliser pour une mise en valeur optimale. Cette journée sera l'occasion de donner des informations sur la Défense des Forêts Contre l'Incendie (servitudes, sylviculture, etc.).*

7 juillet | **CAPCIR**

### Se regrouper pour gérer sa forêt et commercialiser ses bois

Comment mettre sa forêt en valeur quand on ne possède que de petites parcelles ? Le regroupement permet de gérer la forêt et de vendre les bois. L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière des Garrotxes est un bon exemple. La visite de la scierie intercommunale Capcir-Haut Conflent à Matemale qui utilise le pin à crochets clôturera cette journée.

6 octobre | **VALLESPIR**

### Documents de gestion durable : exemple de gestion sylvicole pour stocker plus de carbone

Certaines techniques de gestion permettent de stocker plus de carbone. Elles sont d'autant plus intéressantes que leur mise en application peut parfois bénéficier de financements. C'est pourquoi la gestion d'une propriété doit être bien réfléchie à l'occasion de l'élaboration du plan simple de gestion.

## CONTACTS

### Aude

Tél : 04 68 47 64 25  
Courriel : aude@crpf.fr

### Gard

Tél : 04 66 60 92 93  
Courriel : gard@crpf.fr

### Hérault

Tél : 04 67 95 40 76  
Courriel : herault@crpf.fr

### Lozère

Tél : 04 66 65 26 79  
Courriel : lozere@crpf.fr

### Pyrénées-Orientales

Tél : 04 68 55 88 02  
Courriel : pyreneesorientales@crpf.fr

## LES RENCONTRES DU CETEF ARBRES EN 2017

### 1. Groupe "Champignons sylvestres et truffes"

**Avril 2017** à Montpellier : *Les dernières avancées concernant les champignons sylvestres comestibles, les truffes, les techniques de myco-sylviculture et de sylviculture truffière pour augmenter la production forestière.*

**Juin 2017** à Javols : *Stand et communication vers la filière et les propriétaires forestiers. (Dans le cadre de la Fête de la forêt et du bois organisée par l'École forestière [MFR].)*

**Octobre 2017** à Chauderac : *Les premiers résultats d'expérimentation CETEF sur les relations éclaircies / production de cèpes.*

### 2. Groupe "Valorisation des essences à bois précieux d'artisanat"

**Janvier 2017** à Le Caylar : *Le bois sur terrain de causses : quelles valorisations possibles ?*

**Mars 2017** à Rennes-les-Bains : *Éclaircie au profit de bois d'œuvre chêne vert - Sylviculture privilégiant des essences précieuses éparses.*

### 3. Groupe "Gestion forestière et cynégétique"

**Printemps 2017**, Gard : *Élevage de petit gibier et valorisation du potentiel génétique par un "produit" intégré tourisme chasse.*

- Vous appréciez les journées d'information.
- Vous pensez qu'elles vous sont utiles.
- Vous souhaitez y participer en 2017.
- Vous voulez recevoir les invitations le plus rapidement possible par un moyen sûr...

**Envoyez votre adresse électronique au technicien de votre département**  
(voir encadré "Contacts")

# Situation calme

Comme chaque année à cette époque, les ventes de bois des forêts publiques et privées ont eu lieu dans toute la région. Les résultats sont conformes à la situation du marché du bois actuellement : des prix corrects mais qui stagne, une activité variable selon les ventes avec certains lots très prisés, et d'autres au contraire délaissés. Une situation calme dans une économie qui fonctionne au ralenti.

**L**e 27 septembre dernier, la coopérative des sylviculteurs de l'Aude (COSYLVA) a mis en vente 12 lots de bois (principalement douglas, sapin, épicéa) pour 11 246 m<sup>3</sup> issus de forêts privées du Pays de Sault, de Montagne Noire et des Corbières occidentales. L'intégralité a été vendue. La séance a connu une bonne activité avec quatre offres par lot en moyenne (jusqu'à sept pour certains articles). On note des prix intéressants pour la plupart des lots proposés.

## QUELQUES PRIX MOYENS

(VENTE EN BLOC ET SUR PIED)<sup>(1)</sup> :

**Sapin pectiné** : 3 lots vendus pour un volume total de 1845 m<sup>3</sup> :

- 1 lot d'arbres de 0,66 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 30,60 €/m<sup>3</sup>,
- 2 lots d'arbres de plus de 3 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 39,90 €/m<sup>3</sup>.

**Epicéa commun** : 4 lots vendus pour un volume total de 4007 m<sup>3</sup> :

- 2 lots d'arbres de volume unitaire inférieur à 1 m<sup>3</sup> : 29,90 €/m<sup>3</sup>,
- 2 lots d'arbres de volume unitaire supérieur à 1 m<sup>3</sup> : 36,30 €/m<sup>3</sup>.

**Douglas** : 4 lots vendus pour un volume total de 3722 m<sup>3</sup> ; arbres de 2 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 41,90 €/m<sup>3</sup>.

**Pin** : 1 lot vendu pour un volume total de 1672 m<sup>3</sup> ; arbres de 1,52 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 21,70 €/m<sup>3</sup>.

Le 6 octobre, l'Office National des Forêts (ONF) mettait en vente 108 lots (surtout sapin, épicéa, douglas, pin et hêtre) pour 76 634 m<sup>3</sup> issus des forêts de l'Hérault et du Gard. Une majorité (86 lots pour 55 154 m<sup>3</sup>) était proposée en bloc et sur pied. A l'issue de la vente, 56 articles (52%) pour 45 641 m<sup>3</sup> (60%) ont été vendus dont 43 pour 32 211 m<sup>3</sup> en bloc et 13 pour 13 430 m<sup>3</sup> à l'unité de produits. La séance a été moyennement active, avec seulement 1,6 offres par lot en moyenne, et près d'un tiers des articles sans aucune offre.

## QUELQUES PRIX MOYENS

(VENTE EN BLOC ET SUR PIED)<sup>(1)</sup> :

**Sapin et épicéa** : 22 lots vendus sur les 34 proposés, pour un volume total de 21 378 m<sup>3</sup> ; arbres de 1,18 m<sup>3</sup> de volume unitaire (de 0,22 à 3,32 m<sup>3</sup>) : 27 €/m<sup>3</sup>.

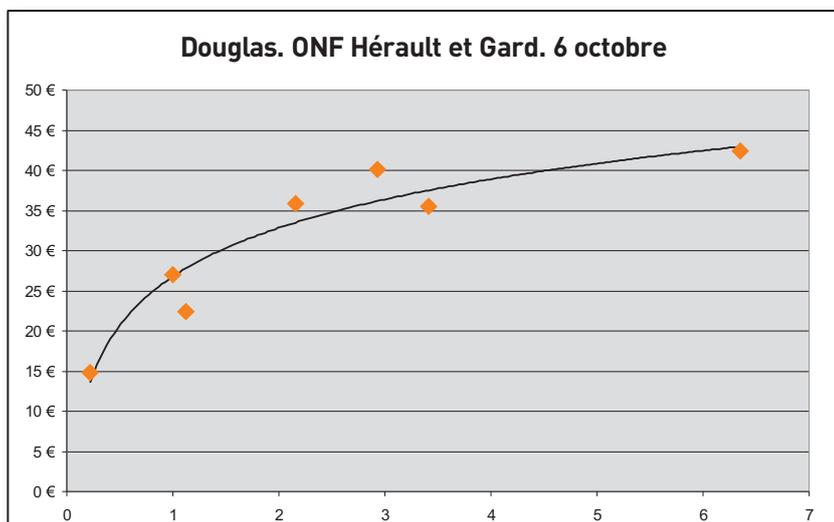
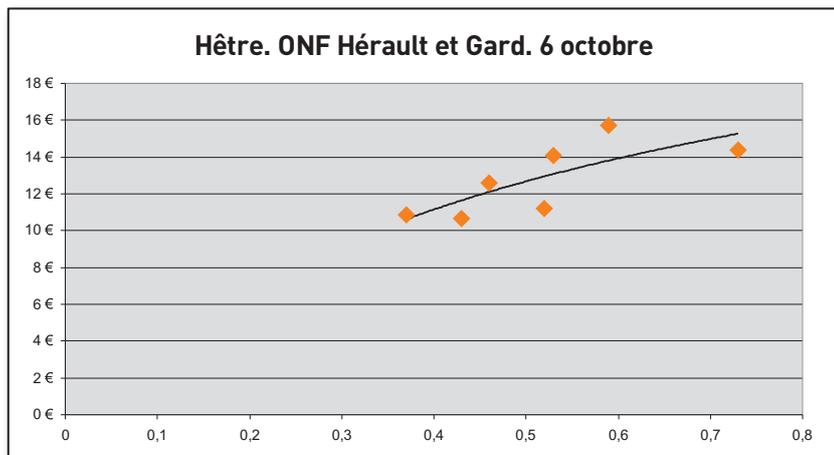
**Douglas** : 7 lots vendus sur les 14 proposés, pour un volume total de 3667 m<sup>3</sup> :

- 1 lot d'arbres de 0,22 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 15 €/m<sup>3</sup>,
- 2 lots d'arbres de 1 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 25 €/m<sup>3</sup>,
- 4 lot d'arbres de volume unitaire supérieur à 2 m<sup>3</sup> : 38 €/m<sup>3</sup>.

**Pin** : 5 lots vendus sur les 12 proposés, pour un volume total de 3349 m<sup>3</sup> ; arbres de 0,70 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 15 €/m<sup>3</sup>.

**Hêtre** : 7 lots vendus sur les 22 proposés, pour un volume total de 3101 m<sup>3</sup> ; arbres de 0,50 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 13 €/m<sup>3</sup>.

Au cours de ce même mois d'octobre, avait lieu les ventes de l'ONF pour les bois issus des forêts publiques lozériennes : 93 lots (surtout pin sylvestre, pins noirs et épicéa) pour 66 549 m<sup>3</sup> étaient mis en vente dont 68 pour 44 859 m<sup>3</sup> en bloc et sur pied, et 25 pour 21 690 m<sup>3</sup> à l'unité de produit. A la fin de la vente, 45 articles (48%) ont été vendus pour 36 501 m<sup>3</sup> (55%) dans une ambiance moyennement active (1,8 offre par lot en





moyenne, un peu moins de 3 pour les lots vendus et aucune offre pour 20% des lots).

### QUELQUES PRIX MOYENS

(VENTE EN BLOC ET SUR PIED)<sup>(1)</sup> :

**Sapin pectiné** : 2 lots vendus sur les 3 proposés, pour un volume total de 2570 m<sup>3</sup> ; arbres de 2,10 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 28,50 €/m<sup>3</sup>,

**Epicéa commun** : 12 lots vendus sur les 16 proposés, pour un volume total de 8410 m<sup>3</sup> ; arbres de 0,30 m<sup>3</sup> à 2,40 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 23,60 €/m<sup>3</sup>.

**Douglas** : 1 lot vendu pour un volume total de 121 m<sup>3</sup> ; arbres de 2,10 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 36,20 €/m<sup>3</sup>.

**Pin noir d'Autriche** : 8 lots vendus sur les 13 proposés, pour un volume total de 7804 m<sup>3</sup> ; arbres de 1,37 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 24,30 €/m<sup>3</sup>.

**Pin sylvestre** : 7 lots vendus sur les 15 proposés, pour un volume de 3339 m<sup>3</sup> ; arbres de 0,48 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 19,20 €/m<sup>3</sup>.

**Pin laricio** : 2 lots vendus sur les 5 proposés, pour un volume de 2193 m<sup>3</sup> ; arbres de 3,10 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 23,50 €/m<sup>3</sup>.

**Pin maritime** : 1 lot vendu pour un volume de 713 m<sup>3</sup> ; arbres de 1 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 13,50 €/m<sup>3</sup>.

**Mélèze** : 1 lot vendu pour un volume de 432 m<sup>3</sup> ; arbres de 1,70 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 23,30 €/m<sup>3</sup>.

**Hêtre** : 2 lots vendus sur les 7 proposés, pour un volume total de 624 m<sup>3</sup> ; arbres de 0,90 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 14,30 €/m<sup>3</sup>.

Le 13 octobre à Quillan, l'ONF mettait en vente en bloc et sur pied 62 lots de bois pour 43 284 m<sup>3</sup> issus des forêts publiques de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. 28 lots (45%) pour 21 421 m<sup>3</sup> (50%) ont été vendus. De plus, 38 510 m<sup>3</sup> étaient proposés à l'unité de produit dont 46% ont été vendus.

### QUELQUES PRIX MOYENS

(VENTE EN BLOC ET SUR PIED)<sup>(1)</sup> :

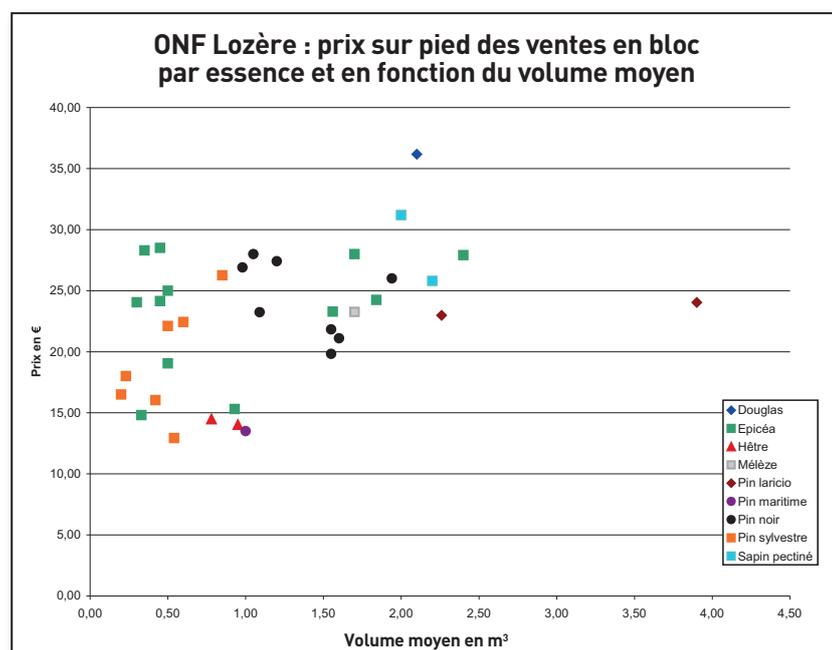
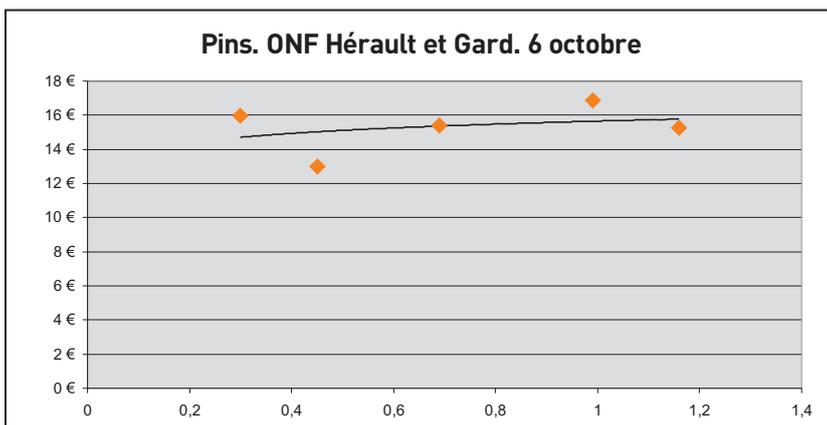
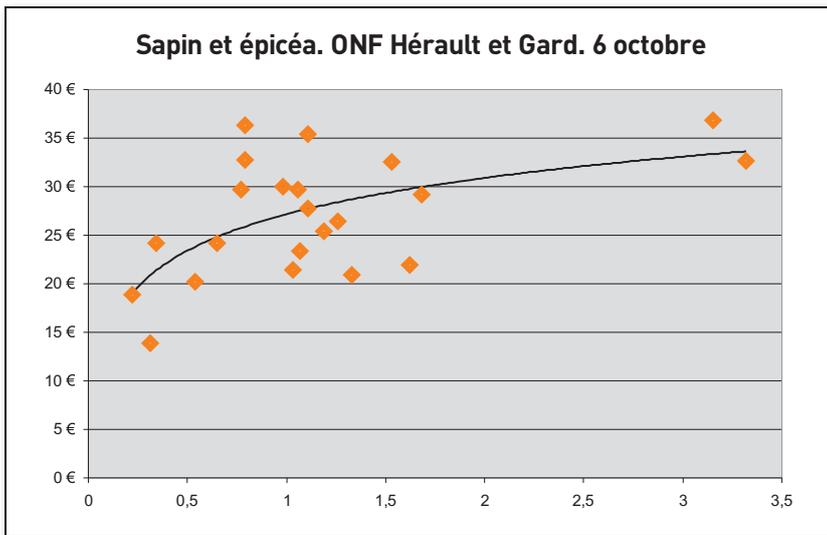
**Sapin pectiné** : 15 lots vendus pour un volume total de 11 342 m<sup>3</sup> : 26 €/m<sup>3</sup>.

**Pin laricio** : 2 lots vendus pour un volume total de 1283 m<sup>3</sup> : 18 €/m<sup>3</sup>.

**Cèdre de l'Atlas** (en mélange avec du pin noir d'Autriche) : 3 lots vendus pour un volume total de 2632 m<sup>3</sup> : 23 €/m<sup>3</sup>.

**Hêtre** : 5 lots vendus (dont 4 en mélange avec du sapin) pour un volume total de 4043 m<sup>3</sup> : 16 €/m<sup>3</sup>.

Enfin, le 21 octobre, les experts forestiers de la région Occitanie proposait à la vente à Mazamet 51 lots<sup>(2)</sup> de bois pour 58 876 m<sup>3</sup> issus de forêts privées d'Ariège, de l'Aude, d'Aveyron,



de Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn. A la fin de la vente, 40 lots (78%) pour 42 359 m<sup>3</sup> (72%) étaient vendus.

Le prix moyen pour les 42359 m<sup>3</sup> de cette vente est de 32,25 €/m<sup>3</sup> avec un maximum de 42 € et un minimum de 17 €. Si on enlève les pins (2 lots), la moyenne est de 32,60 €/m<sup>3</sup> et le minimum de 21,50 €/m<sup>3</sup>.

Au fil des ventes, on a l'impression d'assister à un nivellement des prix presque indépendant des essences et des volumes unitaires ! Ainsi pour les épicéas, les sapins et les douglas on a un prix moyen qui se situe entre 32 et 33 €/m<sup>3</sup>, avec un différentiel entre les faibles et les gros volumes unitaires bien moins marqué qu'il y a quelques années.

### QUELQUES PRIX MOYENS

(VENTE EN BLOC ET SUR PIED)<sup>(1)</sup> :

**Sapin pectiné** : 9 lots vendus pour un volume total de 8337 m<sup>3</sup> : 32 €/m<sup>3</sup>.

**Epicéa commun** : 9 lots vendus pour un volume total de 11 096 m<sup>3</sup> : 33,60 €/m<sup>3</sup>.

**Douglas** : 16 lots vendus pour un volume total de 20 622 m<sup>3</sup> : 33 €/m<sup>3</sup>.

**Pin laricio** : 2 lots vendus (dont 1 en mélange avec du sapin) pour un volume total de 1389 m<sup>3</sup> : 21,60 €/m<sup>3</sup>.

**Epicéa de Sitka** (en mélange avec du douglas) : 1 lot vendu pour un volume total de 915 m<sup>3</sup> : 22 €/m<sup>3</sup>.

Une dernière petite vente de 7 lots a été organisée au Vigan (Gard) par trois cabinets d'experts forestiers pour des bois issus de forêts privées du Gard, de l'Hérault et d'Aveyron. Trois lots ont été vendus :

**Douglas** : 1 lot de 1432 m<sup>3</sup> ; arbres de 2 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 33,50 €/m<sup>3</sup>.

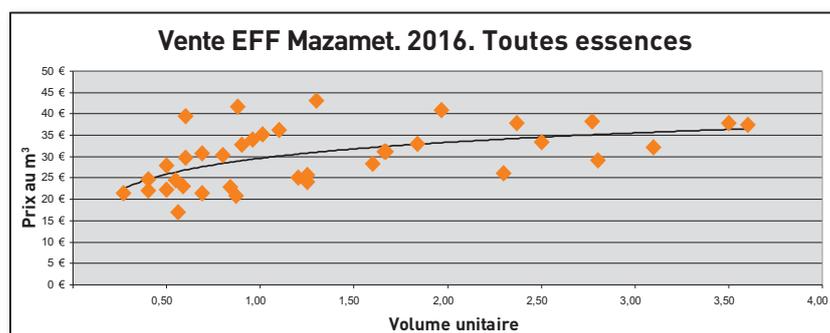
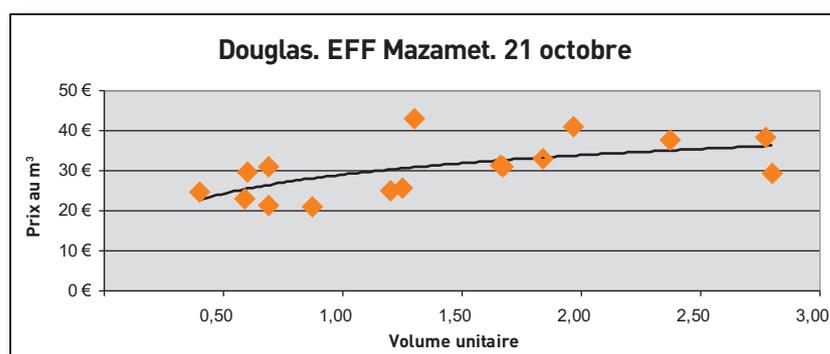
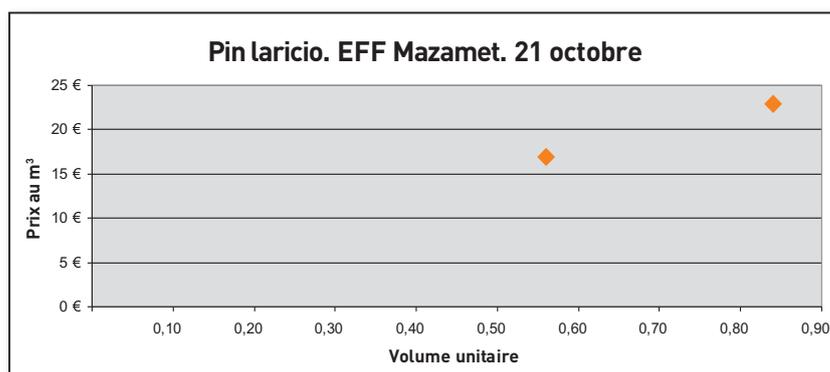
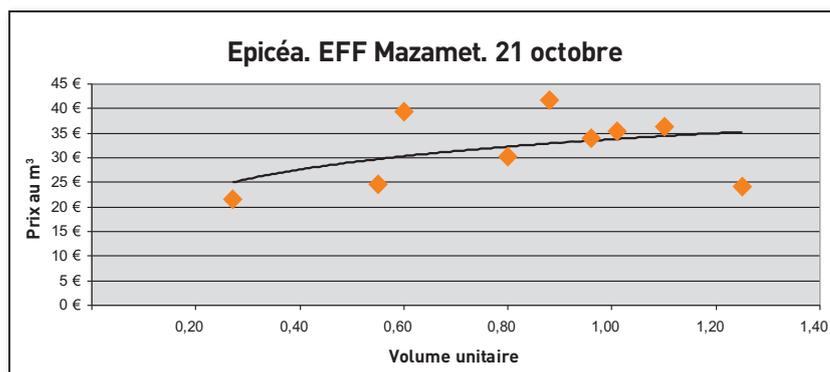
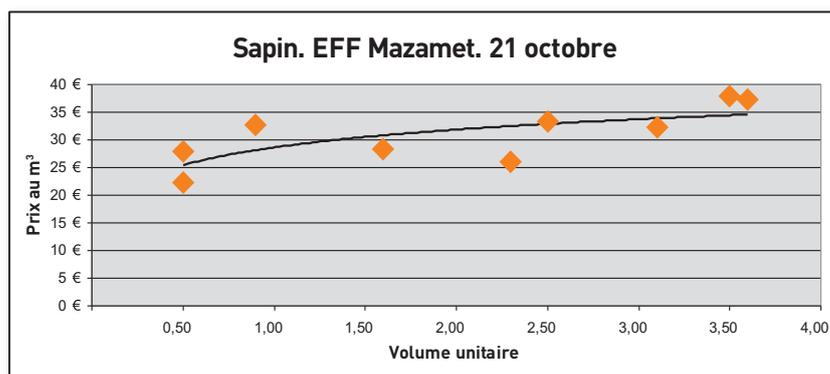
**Pin noir** : 1 lot de 540 m<sup>3</sup> ; arbres de 0,50 m<sup>3</sup> de volume unitaire : 8,50 €/m<sup>3</sup>.

**Pin noir et cèdre de l'Atlas** : 1 lot de 1000 tonnes : 20,70 €/tonne.

Les prix sont stables mais la demande n'est toujours pas en correspondance avec l'offre sur certains types de bois. Quand le redémarrage promis de l'activité économique, et notamment le bâtiment, va-t-il survenir ?

(1) Le prix de vente des coupes de bois peut varier de façon importante selon plusieurs critères : la qualité des arbres, leur volume moyen, le type de coupe réalisée, le volume total mis en vente, les contraintes naturelles (relief, distance de débardage) et économiques (proximité ou éloignement des unités de transformation).

(2) Trois lots proposés à l'unité de produit et 3 lots retirés le jour de la vente ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.



# La Forêt Irrégulière École : un concept unique en France

**La sylviculture irrégulière intéresse de plus en plus par ses multiples atouts : la continuité du couvert forestier au cours du temps, le travail au profit de la qualité, la pertinence économique... Propriétaires forestiers, gestionnaires, pouvoirs publics, décideurs ont encore néanmoins besoin d'être convaincus par des valeurs chiffrées indiscutables mais aussi de se former à cette sylviculture riche et complexe. Le projet novateur de Forêt Irrégulière École initié dans les Cévennes s'inscrit dans ce contexte.**

**L**e point de départ de cette aventure a été le partage de constats entre le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et Pro Silva France, association qui assure la promotion de la sylviculture irrégulière continue et proche de la nature. Cette sylviculture intéresse de plus en plus les forestiers du Massif Central mais les exemples concrets et chiffrés manquent localement. Par ailleurs, il existe en France différents dispositifs de suivi bien documentés du point de vue sylvicole ou économique mais uniquement à l'échelle de la parcelle. Or les propriétaires et les gestionnaires gèrent des forêts dans leur ensemble et pas uniquement une portion congrue.

## UN PROJET PARTENARIAL DANS LE SECTEUR DU BOUGÈS EN LOZÈRE

Une idée a alors germé : celle de proposer d'effectuer un suivi global sur l'intégralité d'une forêt gérée en traitement irrégulier sur le long terme.

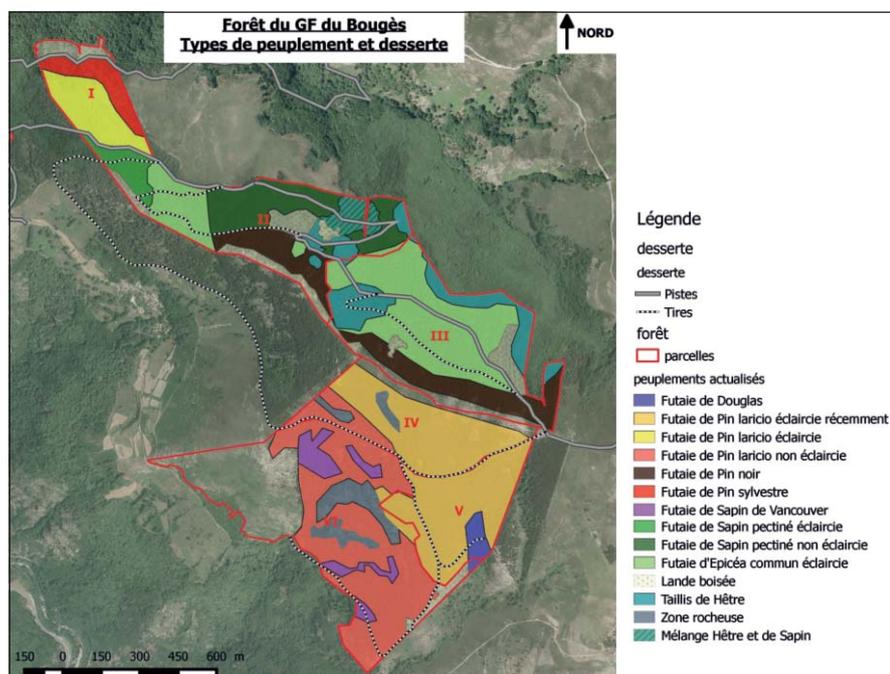
C'est la forêt du Groupement Forestier du Bougès qui a été choisie pour être le sujet de cette expérience. Cette forêt privée d'environ 160 hectares, située sur la commune de Saint-Julien d'Arpaon en Lozère a été constituée à l'époque du Fonds Forestier National dans les années 60. A cheval sur deux versants, cette forêt présente une grande diversité de stations mais également d'essences (sapin pectiné, épicéa commun, pin laricio, pin sylvestre, hêtre, douglas, sapin de

Vancouver, etc.). Elle est incluse dans le cœur du Parc National des Cévennes ; les enjeux environnementaux y sont donc également notables, en particulier par la présence de vieux hêtres à cavité et divers micro-habitats. Gérée par la Direction Départementale des Territoires tant que la dette n'est pas totalement remboursée, la forêt est en cours de conversion vers l'irrégulier depuis la rédaction du dernier Plan Simple de Gestion. Le groupement forestier, convaincu par l'idée novatrice du projet Forêt Irrégulière École a accepté de s'engager sur 30 ans pour expérimenter, pour suivre les pulsations de la forêt au cours du temps ou encore pour accueillir divers publics en formation.

Différents organismes forestiers locaux ont alors été sollicités afin qu'ils se prononcent sur leur intérêt pour le projet : Office National des Forêts (ONF), Coopérative la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise, experts forestiers, Communes Forestières de la Lozère, communauté de communes portant la Charte Forestière de Territoire « Gorges Causses Cévennes », Parc national des Cévennes, AgroParisTech, Maison Familiale et Rurale d'Education et d'Orientation de Javols, Fransylva 48, FOGEFOR Lozère et Chambre d'Agriculture de la Lozère. Tous ont confirmé leur souhait de voir le projet aboutir et la possibilité de s'impliquer pour construire, enrichir et faire vivre le dispositif.

## LE PREMIER PILIER : L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES

La Forêt Irrégulière École a pour objectif de fournir des informations variées sur la gestion des forêts en traitement irrégulier : données sylvicoles, économiques, écologiques, paysagères, etc. Le suivi fin de la propriété doit permettre de répondre à des questions que se posent propriétaires et gestionnaires forestiers : cette sylviculture est-elle rentable ? Permet-elle de réduire les investissements tout en garantissant un bon développement du capital ? Est-elle techniquement réaliste ? Si oui, quels sont les points clé pour permettre la production de bois en continu et le renouvellement diffus ? Avec les changements climatiques, la forêt gérée en irrégulier sera-t-elle plus résistante, plus résiliente ? Les questions et les attentes sont nombreuses. Des réponses claires, argumentées et chiffrées sont attendues. Pour cela, la première fonction de la Forêt Irrégulière École sera de rassembler un maximum d'informations techniques,



financières, sylvicoles, écologiques pour faire la preuve que le système fonctionne. La forêt sera donc auscultée grâce à l'installation de dispositifs de mesure permanents. D'ores et déjà, ce sont près de 40 placettes<sup>(1)</sup> qui ont été mises en place. Les informations collectées sont nombreuses : essences, diamètre, hauteur, localisation précise pour suivre l'évolution, qualité des bois sur pied, présence et qualification de la régénération naturelle, quantité de bois mort et présence d'autres indicateurs de biodiversité. Tous les cinq ans, de nouvelles mesures aux mêmes endroits permettront d'évaluer la croissance, les variations de composition et l'amélioration de la qualité. La forêt sera également décrite sous toutes ses coutures du point de vue des « stations », secteurs homogènes vis-à-vis des conditions de sol et de climat. Ces stations sont primordiales pour connaître l'adaptation des essences au terrain et leur potentiel de production actuel et futur. Le volet sanitaire ne sera pas négligé puisque l'évolution du fomes (pourriture de cœur) sera suivie au sein des peuplements d'épicéa commun selon le protocole du Département de la Santé des Forêts. Sur les versants exposés au sud, ce sont les douglas qui seront regardés avec attention pour vérifier leur comportement vis-à-vis d'éventuels stress hydriques. Cette acquisition de connaissances passera également par des phases d'expérimentation avec, par exemple, l'installation d'enclos/exclos pour suivre l'impact du gibier sur la régénération dans des zones clôturées ou libres. Des reboisements localisés pourront être envisagés pour tester les essences les plus adaptées aux conditions de demain. Les données obtenues permettront aux forestiers de mieux comprendre les enjeux et les fonctionnements des écosystèmes forestiers locaux avec l'objectif de mieux les gérer.

## LE SECOND PILIER : LA FORMATION

Le second pilier s'appuie sur la formation des différents publics cibles, à savoir les propriétaires forestiers, les étudiants, les élus de communes forestières mais également les gestionnaires professionnels. Différents supports de formation sont en cours d'élaboration pour s'adapter au public. Ils seront multiples et variés avec à la fois des dispositifs sur le terrain tels que le martéloscope pour apprendre à sélectionner les arbres devant être prélevés (voir NFF n°123), issus des données collectées comme pour des méthodes comparatives de description des forêts ou

encore synthétiques sous forme de fiches techniques ou de vidéos.

L'objectif est de permettre aux différents publics de s'initier, de se former et de se perfectionner aux méthodes de la sylviculture irrégulière. Le CRPF, pilote du projet établira avec ses partenaires des modules « clé en main » pour que les groupes (techniciens de l'ONF, promotion d'élèves BTS Gestion Forestière, élus) puissent accéder librement ou avec accompagnement aux différentes formations proposées par la Forêt Irrégulière École.

Et maintenant, quel avenir pour la Forêt Irrégulière École ? Grâce au travail remarquable mené par Margot Trouvé-Buisson lors de son stage de fin d'études avec Pro Silva et le CRPF, le projet Forêt Irrégulière École a bien décollé. De nombreuses informations sont déjà disponibles et il est envisageable d'organiser sous peu les premières formations.

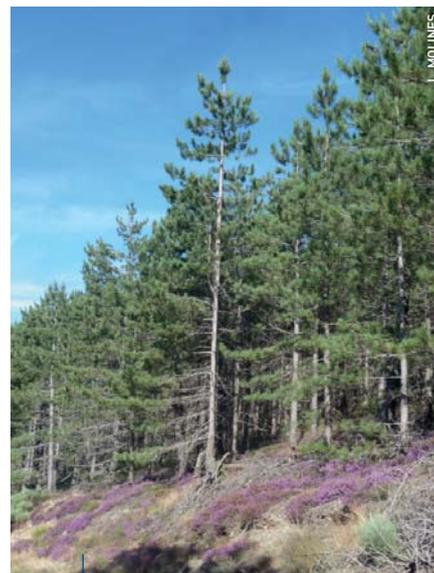
Grâce à l'appui des partenaires, le dispositif devrait continuer de s'enrichir, notamment sur des parcelles « satellites », situées à proximité du GF du Bougès, en forêt domaniale et sectionale. De nouvelles placettes, des descriptions et des expérimentations devraient voir le jour.

La conception d'un site internet dédié à la Forêt Irrégulière École prévue pour 2017 permettra de rassembler et de mettre à disposition les différentes données.

Le programme est vaste mais passionnant pour essayer d'apporter aux forestiers quelques clés pour faciliter l'apprentissage de la sylviculture irrégulière !

Loïc Molines

(1) Surface échantillon de la forêt sur laquelle des mesures sont effectuées.



La forêt du Bougès est constituée d'essences diverses (ici pins laricio) plantées à l'époque du FFN

Des placettes de mesure ont été mises en place pour collecter un maximum d'informations



## Forêts et oiseaux

La France est riche de plus de 400 espèces d'oiseaux, soit la moitié des espèces d'oiseaux d'Europe. Et à son tour, la forêt française et ses habitats associés hébergent la moitié des espèces d'oiseaux de l'Hexagone.

Mais l'oiseau n'est pas qu'un simple habitant de la forêt où il trouve à se nourrir et à se reproduire ; c'est aussi un artisan qui œuvre efficacement à la protéger contre ses ennemis et qui contribue activement à sa régénération.

Ce guide destiné à éveiller la curiosité et la sensibilité ornithologique propose des recommandations de bons sens qui ne compliquent guère la gestion sylvicole et des clés de compréhension de cette biodiversité à la fois riche et fragile.

Sommaire :

1. La forêt, un milieu attractif pour les oiseaux ;
2. Les pratiques sylvicoles favorables aux oiseaux ;
3. Les espèces d'oiseaux chassables ;

Annexes :

- Quelques exemples d'oiseaux de milieux forestiers ;
- Quelques exemples de bonnes pratiques et de recommandations ;
- Liste des oiseaux cités et leurs illustrations ;

Lexique.

**Le sommaire de ce guide et des extraits sont disponibles gratuitement sur ordinateur, smartphone et tablette, via notre application « kiosque forestier » :**

Lien vers l'application Android (Google play) :

<http://bit.ly/1Ets8B5>

Lien vers l'application Apple (App store) :

<http://apple.co/1GD5ub9>

Lien pour lecture sur ordinateur :

<http://www.bit.ly/1Q95gxU>



**OISEAUX ET FORÊT, UNE ALLIANCE NATURELLE ;** Gilles Pichard ; 2016 ; 46 pages ; format 21 x 29,7 cm ; 9 € (+ 3 € de frais de port). Avec des flashcodes pour écouter les chants d'oiseaux.

**A COMMANDER À** IDF-Diffusion ; 47 rue de Chaillot ; 75116 Paris ; Courriel : [idf-librairie@cnpf.fr](mailto:idf-librairie@cnpf.fr)

**Commandes en ligne :**

<http://www.foretpriveefrancaise.com>

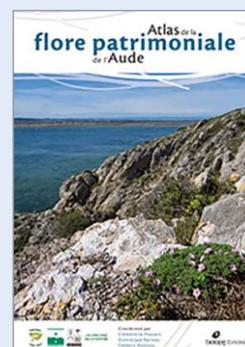
## L'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude est paru !

L'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude est l'aboutissement d'un projet coordonné par la Fédération Aude Claire en partenariat avec le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, le groupe botanique de la Société d'études scientifiques de l'Aude et les Ateliers de la nature, pour améliorer et diffuser les connaissances sur le patrimoine floristique du département.

L'ouvrage présente plus de 300 espèces de plantes : 275 espèces patrimoniales et 31 espèces messicoles (vivant dans les espaces cultivés) ou rudérales (vivant dans les friches ou les décombres). Chaque monographie (description, répartition générale, répartition audoise, écologie, conservation et menaces, statuts de protection, phénologie, etc.) est accompagnée d'une carte détaillée et de photographies (plus de 600).

Destiné aux botanistes et aux naturalistes professionnels ou amateurs, l'ouvrage intéressera aussi les gestionnaires et les aménageurs, les habitants et

les visiteurs du département, curieux de découvrir son patrimoine naturel : ils y trouveront une présentation détaillée du territoire de l'Aude (histoire de la botanique locale, contexte géographique, principaux milieux naturels, climat, géologie, contexte et enjeux de conservation).



**ATLAS DE LA FLORE PATRIMONIALE DE L'AUDE ;** Fédération Aude Claire, Conservatoire botanique national méditerranéen, Société d'études scientifiques de l'Aude, Ateliers de la nature ; Editions Biotope ; 2016 ; 432 pages ; format 21 x 29,7 cm ; 35 €. **Vous pouvez vous le procurer à la Fédération Aude Claire, 32 rue des Augustins, 11300 LIMOUX**

**POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION :** Agence Dakota Communication ; 01 55 32 10 41